



ZOOM SUR LE CHANTIER DE L'ÉGLISE

Les travaux de restauration de l'église se poursuivent. Ci-dessous un appel de Jacques Barone, à l'attention des Pertuisiens ou des férus de patrimoine :

"C'est un des monuments le plus attachant de notre histoire. Mais aujourd'hui, elle est usée par le temps, je veux parler de l'église Saint-Nicolas. Comme vous le savez, la ville a pour projet de restaurer son patrimoine, afin que celui-ci puisse être transmis à nos enfants et devienne également une richesse économique. « Mettre en tourisme notre Patrimoine » est un objectif prioritaire de la ville de Pertuis pour attirer une partie des milliers de touristes qui sillonnent la Provence chaque année.



Les travaux vont durer encore environ 1 an, la rénovation concernant autant l'intérieur que l'extérieur. A terme, notre église va retrouver son dallage et ses peintures murales. Toutes les œuvres d'art ainsi que l'orgue seront restaurés dans une seconde phase. Le plan de financement de ce projet est en cours de définition par la ville, notre effort financier est important. Cependant, pour que ce projet aboutisse, votre aide serait infiniment précieuse ! D'ores et déjà la Fondation du Patrimoine a confirmé à la Ville qu'un tel projet pouvait être soutenu par le lancement d'une souscription auprès des particuliers et des entreprises ayant une politique de mécénat. Le montant souscrit donne lieu à des déductions fiscales définies par le Code Général des Impôts. Toutes les sommes versées à la Fondation du Patrimoine sont en effet déductibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. Réglementairement, c'est la Fondation du Patrimoine qui sera destinataire des dons et qui enverra un reçu fiscal par don.